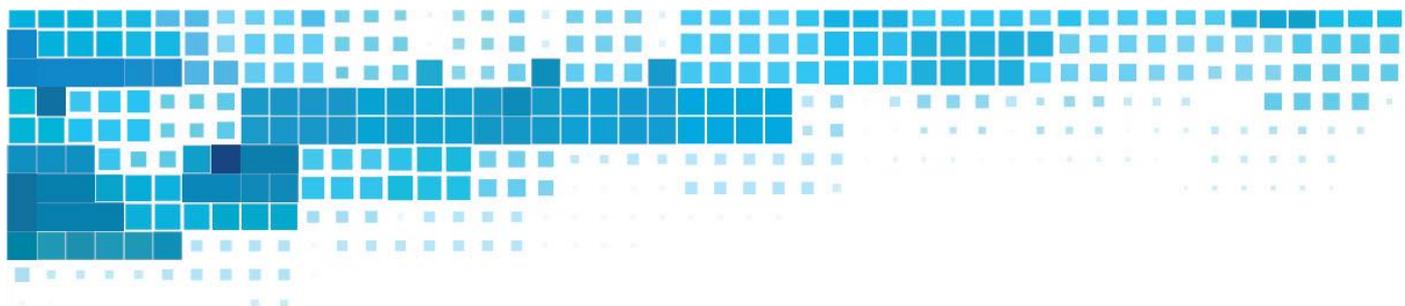
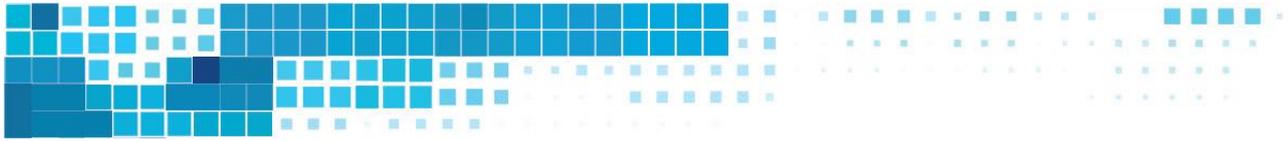


LIGUE SUD PACA NATATION



Catalogue formations Erfan Sud PACA

Saison 2020-2021



INTRODUCTION

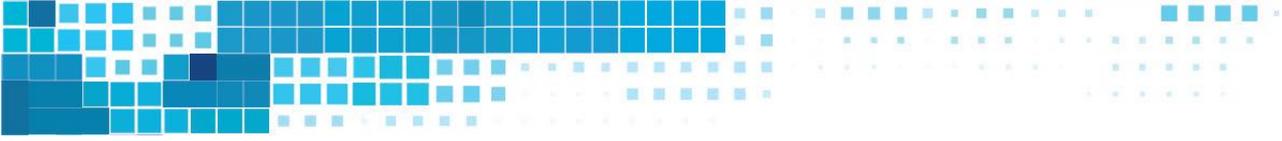
La qualification et la professionnalisation demeurent les leviers essentiels d'accès et de retour à l'emploi des encadrants.

Elles permettent aussi de développer l'attractivité et la compétitivité de nos associations.

Pour répondre aux besoins de nos clubs mais aussi aux enjeux de la transition de la pratique sportive, l'ERFAN PACA vous propose son catalogue de formations organisées autour de la personnalisation des parcours de formation, indispensables à la réussite du projet professionnel et adaptées aux situations d'emploi diverses.

- **Des formations qualifiantes** pour accompagner la qualification et la reconversion professionnelle.
- **Des formations certifiantes** pour enrichir ses compétences et valoriser son expérience professionnelle.
- **Des formations réglementaires** pour être en conformité.
- **Des formations courtes, dynamiques** pour contribuer au développement des compétences techniques et transversales des salariés et des bénévoles.
- **Des formations en apprentissage**, parce qu'elles permettent d'acquérir une culture de l'association
- **Des formations en présentiel et en visio** notamment en raison de la situation sanitaire





SOMMAIRE

1. Formation par la voie fédérale

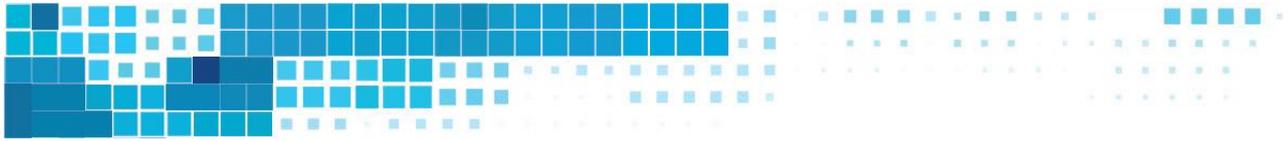
- ✓ *Formation au Brevet Fédéral 1 de la FFN*
- ✓ *Formation au Brevet Fédéral 2 de la FFN*

2. Formations visant la professionnalisation des entraîneurs

- ✓ *Formation au BNSSA avec PSE1*
- ✓ *Formation BP JEPS AAN réservée aux BF2*

3. Formations visant le développement des compétences

- ✓ *Formation: Moniteur Sportif de Natation reserve aux BPJEPS*
- ✓ *Formation : “ Nager Forme Bien être “*
- ✓ *Formation : « Nager-Forme-Santé »*
- ✓ *Formation: Instructeur Aisance Aquatique*
- ✓ *Formation continue: Brevet Fédéral*
- ✓ *Formation: Préparation athlétique*
- ✓ *Formation: Aquafitness « Aqua gym, Aqua bike, Aqua jump »*
- ✓ *Formation: Le développement d’une activité « Eau Libre »*
- ✓ *Formation: Evalueur ENF*



BREVET FEDERAL 1^{ER} DEGRÉ

Présentation

Le titulaire du Brevet Fédéral 1er degré, BF1 intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics et encadre des personnes en vue de l'acquisition du Sauv'nage, la première étape du programme de formation des nageurs de l'ENF (Ecole de Natation Française).

Missions

Le titulaire du BF1 a pour principales missions:

- De conduire bénévolement des activités vers l'acquisition du Sauv'nage dans le cadre du plan de développement du club et de son projet pédagogique,
- De participer au fonctionnement du club
- D'assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

Période

Deux sessions :

- Session 1: Formation en centre entre le 18 octobre 2020 et le 15 janvier 2021
- Session 2: Formation en centre entre le 15 juin 2021 et le 30 août 2021

Lieu

Formation pour partie organisée à distance avec des regroupements en fonction du lieu de résidence des stagiaires. La formation est étalée sur 1 an (3 mois en centre).

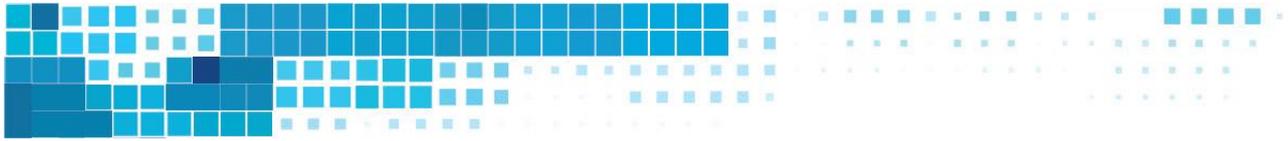
Formation en club

Volume

- Volume horaire global : 124 heures :
- Heures en centre de formation : 64h (dont 2/3 à distance)
- Heures en club : 60 h

Pré Requis

- Avoir 15 ans minimum
- Être licencié à la FFN
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage ou satisfaire au test de sécurité
- Être titulaire du PSC 1 (diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau pour obtenir son diplôme.



Les contenus

Le Brevet Fédéral 1er degré est composé de 4 unités capitalisables (UC). Le référentiel de certification fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs.

- **UC 1** : EC de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- **UC 2** : EC d'encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF1 Sauv'Nage en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- **UC 3** : EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- **UC 4** : EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée

Coût de la formation : 400€

Possibilité de prise en charge à raison d'un candidat par club et par saison

50 € de frais de dossier (restitué si le candidat effectue la totalité de la formation)

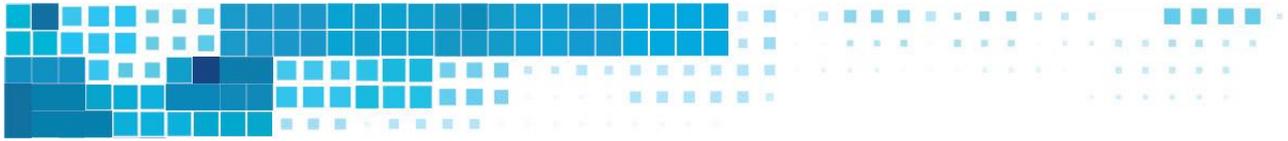
Date limite d'inscription :

15 octobre 2020

Renseignements et inscription

Mel : erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (les lundis, mardis et jeudis)



BREVET FEDERAL 2^{EME} DEGRÉ

Présentation

Le titulaire du Brevet fédéral 2ème degré, BF2 intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics et encadre des personnes en vue de l'acquisition du Pass'sports de l'eau.

Missions

Le titulaire du BF2 a pour principales missions :

- De concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires,
- De conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'sports de l'eau,
- De participer au fonctionnement du club,
- D'assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le titulaire du BF2 est allégé de 3 UC du BP

Période et localisation

Formation en centre entre le 18 octobre 2020 et le 30 janvier 2021.

Formation pour partie organisée à distance avec des regroupements en fonction du lieu de résidence des stagiaires.

Durée de la formation

La formation est étalée sur 1 an. Les heures d'enseignement sont concentrées sur les week-ends et les périodes des vacances scolaires.

Volume

Volume horaire global, 228 heures

Heures en centre de formation : 134 heures

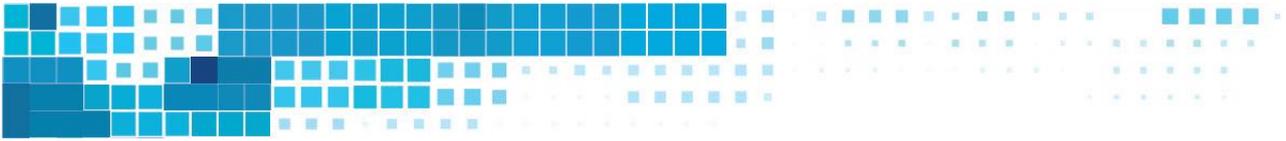
Heures en club : 60 heures

Travail personnel individuel : 26 heures

Accompagnement d'un déplacement : 8 heures

Pré Requis

- Avoir 16 ans minimum,
- Être licencié à la FFN,
- Être titulaire a minima du PSC 1
- Être titulaire du Sauv'nage, ou satisfaire à un test de sécurité.
- Être titulaire du Brevet Fédéral 1er degré, BF1.



Les contenus

Le Brevet Fédéral 2ème degré est composé de 7 unités capitalisables (UC). Le référentiel de certification fixe pour chaque unité les compétences attendues, exprimées sous forme d'objectifs.

- **UC 1** : être capable de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- **UC 2** : être capable d'encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF2 Pass'sports de l'eau, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF3 Pass Compétition Natation Course ou l'ENF3 Pass Compétition Natation Synchronisée ou l'ENF3 Pass Compétition Water-polo en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation et de citoyenneté
- **UC 3** : être capable de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- **UC 4** : être capable d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées

Coût: 1 300 €

Possibilité de prise en charge à raison d'un candidat par club et par saison

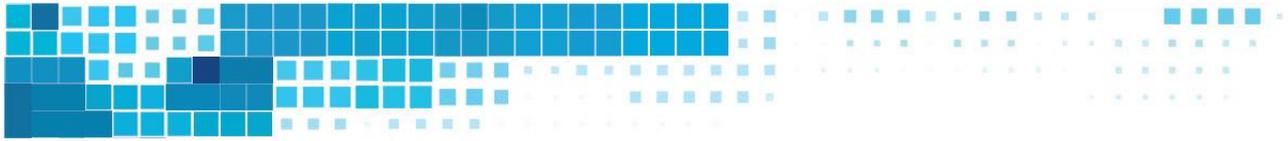
50 € de frais de dossier (restitué si le candidat effectue la totalité de la formation)

Date limite d'inscription : 15 octobre 2020

Renseignements et inscription

Mel : erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (les lundis, mardis et jeudis)



PSE 1 ET BNSSA

Nota : Cette formation est organisée en collaboration avec un organisme habilité. L'organisation reste soumise à la validation de celui-ci.

Présentation

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique est le diplôme qui vous permet d'assurer la surveillance de la baignade :

- En piscine publique ou privée
- En lac
- En mer

Le BNSSA assurera la surveillance sous l'autorité d'un BEESAN ou d'un BPJEPS reconnu comme Maître Nageur Sauveteur. La durée de validité du diplôme est de 5 ans, son renouvellement est conditionné au recyclage de l'examen.

Période

Test entrée : samedi 30 janvier 2021

Formation : 22 février 2021 et le 4 mars 2021

Examen : vendredi 5 mars 2021

Lieu

A définir en fonction des lieux d'habitation des candidats

Volume

La formation est bloquée sur 2 semaines (1 semaine pour le PSE1 et une semaine pour le BNSSA)

Pré requis

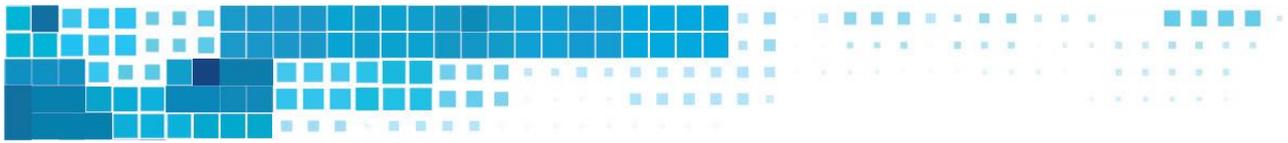
- Avoir 17 ans minimum,
- Être licencié à la FFN,
- Être reconnu apte médicalement
- Avoir réussi le test d'entrée en formation

Coût: 650 €, PSE1 inclus (possibilité de prise en charge)

Date limite d'inscription : 15 janvier 2020

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



Les épreuves du BNSSA

L'examen du BNSSA est composé de 3 épreuves physiques et 1 épreuve théorique :

✓ **Epreuves physiques :**

Epreuve n°1 : parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres en moins de 2 minutes 40 secondes.

- Départ du bord du bassin ou du plot de départ suivi de 25 m nage libre en surface;
- Deux parcours de 25 m comprenant chacun 15 m en immersion complète sur un trajet défini sans que le candidat ne prenne appui
- Une plongée "en canard" suivi de la recherche d'un mannequin situé entre 1,80 m et 3,70 m. Le candidat remorque ensuite le mannequin sur 25 m, visage hors de l'eau.

Epreuve n°2 : parcours de sauvetage avec palmes, masque et tuba sur 250 mètres en moins de 4 minutes et 20 secondes.

- Le candidat s'équipe au coup de sifflet dans ou hors de l'eau et parcourt 200 m en palmes, masque et tuba en touchant le mur à chaque virage; à la fin du parcours il quitte le masque et le tuba et effectue une immersion pour chercher un mannequin et ensuite le remorque sur 50 m.

Epreuve n°3 : secours à une personne en milieu aquatique.

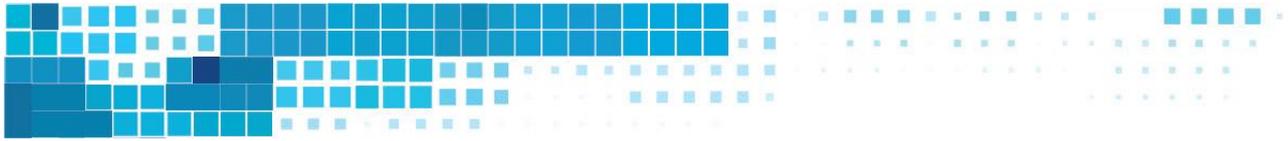
- Sauvetage d'une personne simulant une situation de détresse et située entre 15 et 25 m du bord;
- Réalisation d'une prise de dégagement suite à une prise de face par la victime;
- Remorquage de la victime vers le bord du bassin, le sauveteur doit rassurer la victime pendant le parcours;
- Sortie de l'eau de la victime sans utiliser les échelles ou autre moyen matériel;
- Vérification des fonctions vitales et explication succincte de la démarche.

✓ **Epreuve théorique :**

QCM de 45 minutes composé de 40 questions comprenant 3 à 5 propositions dont au moins 1 est juste.

1 point est attribué pour une réponse complète . 0 point est attribué en cas de réponse fautive ou incomplète ou en cas d'absence de réponse

Pour être déclaré apte, le candidat doit obtenir un minimum de 30 bonnes réponses sur 40.



BPJEPS RESERVE AUX BF2

Nota : Cette formation est organisée sous réserve de l'habilitation par les services de l'Etat et l'accord du CFA

Présentation

Le titulaire du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation confère à son titulaire les compétences relatives

- Animer des activités de découverte, d'initiation, de perfectionnement jusqu'à un premier niveau de compétition, auprès de tous publics, y compris scolaires
- Participer à l'organisation et à la gestion de son activité
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités
- Participer à l'entretien et à la maintenance des matériels
- Enseigner la natation dans le cadre scolaire et en leçons particulières
- Surveiller les baignades

Ce diplôme confère le titre de Maître Nageur Sauveteur (MNS) à son titulaire.

Où exerce-t-il ?

- Dans des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Natation ou à d'autres Fédérations
- Dans des structures privées
- Dans les collectivités territoriales

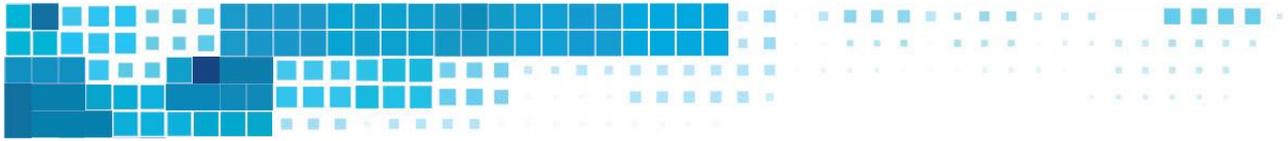
Pré requis

- Être titulaire du PSE1 à jour
- Être en possession d'un certificat médical le déclarant apte à la pratique des activités aquatiques
- Être titulaire du BF2 FFN et du BNSSA

Contenu

La détention BF2 FFN ou MSN dispense le futur stagiaire des exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSP) et des UC 1, 2 et 3.

- **UC4** : encadrer en toute sécurité les activités aquatiques, connaître les différentes techniques des activités aquatiques et de la natation
- Participation au Meeting Open Méditerranée 2021 - Marseille
- Permis bateau
- Formation spécifique à la surveillance des plages
- Formation Aquafitness
- Santé / Handicap



Calendrier de la formation :

Date limite d'inscription :	le 8 mars 2021
Epreuve de sélection :	le 11 mars 2021
Positionnement :	le 12 mars 2021
Début de la formation :	le 15 mars 2021
Fin de formation :	le 30 septembre 2021

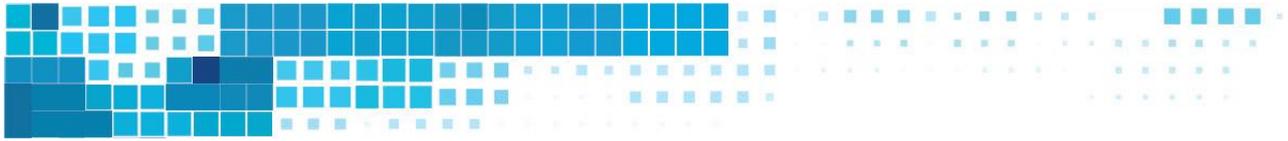
Volume de formation :

- 200 heures pour l'UC4 avec module Sécurité des activités aquatiques en mer
- 200 heures: Développement des compétences « permis bateau, Aquafitness, Natation Santé, Handicap »

Coût: nous consulter

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



MONITEUR SPORTIF DE NATATION « MSN » RÉSERVÉ AUX TITULAIRES DU BP JEPS

Présentation

Le Moniteur Sportif de Natation (MSN) est le nouveau diplôme professionnel créé par la Fédération Française de Natation qui permettra à son titulaire d'être embauché et rémunéré légalement par un club de la FFN.

Pré requis

- Être titulaire du BP JEPS AAN
- Être licencié à la Fédération Française de Natation
- Si vous n'êtes pas titulaire du BF1, vous devez prouver votre niveau de performance de niveau régional dans la discipline choisie, **soit** en réalisant la performance requise **ou** en produisant une attestation de performance signée par le CTS, **ou** fournir un justificatif permettant d'attester de deux années de licence FFN en tant que pratiquant de compétition ou de loisir quelque soit la discipline.

Contenu de la formation

Le MSN est un diplôme pluridisciplinaire, mais la formation s'effectue avec une option que le candidat doit choisir. Cette formation est composée de quatre Unités Capitalisables

Le titulaire du BPJEPS AAN est dispensé des UC 1 , 3 et 4

- **UC2** : Être capable d'encadrer en sécurité les activités dans le cadre de l'Ecole de Natation Française, de l'apprentissage des différentes nages, des départs et des virages, et d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- Participation au Meeting Open Méditerranée 2021 – Marseille

Coût de la formation : 2 000 € / Prise en charge par les OPCO

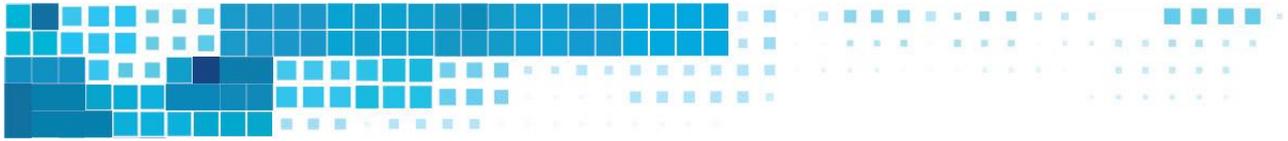
Calendrier de la formation : entre février et avril 2021

Date limite d'inscription : le 15 janvier 2021

Volume de formation en centre : 100 heures pour l'UC2

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



NAGEZ FORME BIEN-ETRE « NFBE »

Présentation

Les diplômés d'Etat de la filière aquatique et/ou les diplômés BF2 ayant reçu la formation « Nagez Forme Bien-Etre » peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics sains et/ou sédentaires. Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de préserver leur capital santé, de leur permettre de lutter contre la sédentarité et/ou contre les effets du vieillissement.

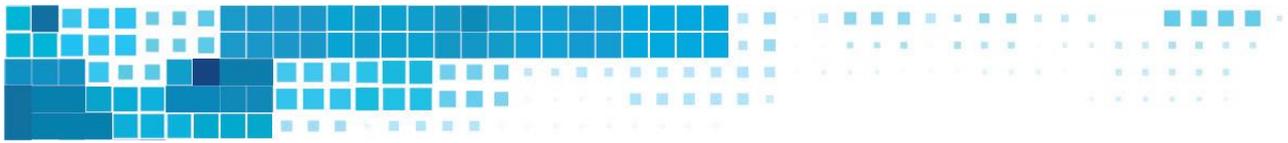
« Nagez Forme Bien-Etre » regroupe toutes les activités aquatiques émergentes et/ou de natation pour préserver son capital santé au service des personnes recherchant une activité de bien-être et de loisir.

Pré requis

- Avoir 17 ans minimum
- Etre licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du diplôme BF2 et/ou d'un diplôme d'Etat de la filière aquatique

Contenu de la formation: Déclinaison du dispositif fédéral « Natation Santé »

- L'activité Nagez Forme Bien-être
- L'activité Nagez Forme Santé
- Les 3 préventions
- Connaissance des différents publics
- Le vieillissement
- Lutte contre la sédentarité
- Effets de la natation sur le pratiquant
- Effets des activités aquatiques sur le pratiquant
- Présentation des différentes activités aquatiques
- Principes de base (posture, mouvements de base, plans de travail, positions)
- Adaptation des activités en grand bain
- Matériels utilisés,
- Intensité et travail en musique (battements par minute, phrase musicale, relief musical, relation musique-mouvement)
- Organisation pédagogique (construction de la séance: échauffement, corps de séance, récupération),
- Rôle et posture de l'éducateur (attitude de l'éducateur avant- pendant et après le cours (habillage, communication,..), préparation de l'activité,....



Coût: 300 € / Prise en charge par les OPCO

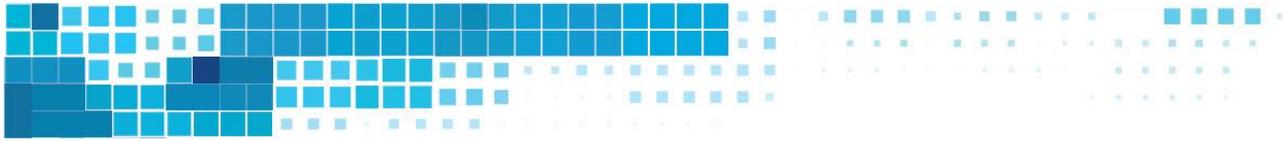
Calendrier: vacances de printemps 2021

Date limite d'inscription : 20 mars 2021

Volume: 35 heures

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



NAGEZ FORME SANTÉ « NFS »

Présentation

L'Éducateur Aqua-Santé a pour vocation d'encadrer des personnes ayant pour objectif de prévention primaire d'obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum ainsi que les personnes porteuses de pathologies déclarées « équilibrées » dans le cadre d'une prévention tertiaire « équilibrée ». La santé étant considérée dans ses trois dimensions : physique, mentale et sociale.

Conditions d'accès à la formation

- Être titulaire du BEESAN ou BPJEPS AAN ou BF2
- Être licencié dans un club FFN
- Avoir 18 ans minimum
- Premiers Secours (PSC1) validé ou en cours de validation

Contenu de la formation

- **UC 1** : participer au fonctionnement du club
- **UC 2** : préparer une séance dans le cadre « Nagez Forme Santé »
- **UC 3** : encadrer un groupe lors d'une séance en vue de l'acquisition, du maintien et de l'optimisation du capital santé
- **UC 4** : mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
- **UC 5** : conduire une action éducative
- **UC 6** : participer à l'éducation de la personne et la rendre partenaire
- **UC 7** : maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités

Coût: 1 200 € / Prise en charge par les OPCO

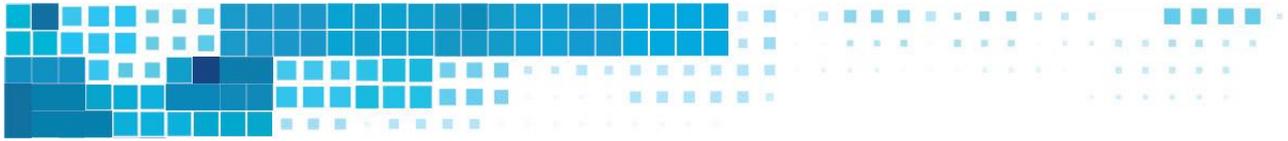
Calendrier: 65 heures de formation entre avril et septembre 2021

Date limite d'inscription : 15 février 2021

Volume: 65 heures

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



FORMATION AISANCE AQUATIQUE

Présentation

Dans le cadre des nouvelles orientations souhaitées par la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu, le ministère des sports s'est mobilisé pour lutter contre les noyades en déployant diverses actions portées dans le cadre de l'objet de la vie quotidienne (OVQ) du ministère des sports intitulé « Prévenir les noyades et développer l'Aisance aquatique », avec l'Agence nationale du Sport. Ce plan interministériel, ambitieux et global, élaboré, en lien avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur et de la Santé, vise la mise en œuvre de mesures concrètes parmi lesquelles une rénovation des enseignements de la natation à destination des plus jeunes enfants.

Présentation :

Formation à l'encadrement des activités "Aisance Aquatique". A la suite de cette formation, les stagiaires seront préparés pour mettre en place, dans leur structure des dispositifs de "Classe bleue". Ils seront également formés à l'encadrement des futurs stagiaires.

Conditions d'accès à la formation

MNS et assimilés, enseignants, cadres de l'Education nationale

Organisation de la formation :

La formation se déroule à la piscine d'Antibes et sera dirigée par l'Institut ICARE.

Volume : 30 heures

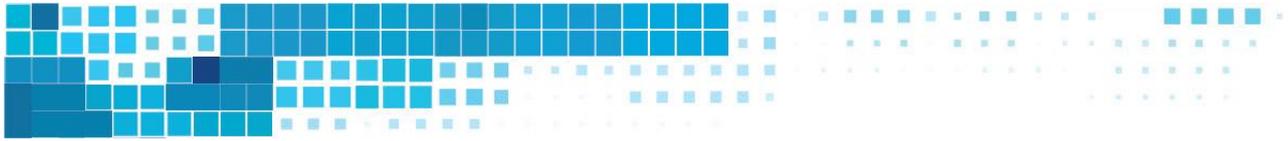
Coût: prise en charge par l'ANS, possibilité d'hébergement et de restauration pris en charge.

Calendrier: 26 au 30 octobre 2020

Date limite d'inscription: 15 octobre 2020

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



FORMATION CONTINUE BREVETS FÉDÉRAUX

Le maintien des prérogatives du Brevet Fédéral est soumis au suivi d'une formation continue d'une durée variant selon le niveau de formation tous les deux ans, validée par le cadre technique régional coordonnateur. De plus, le titulaire du Brevet Fédéral doit justifier, tous les deux ans, d'une demi-journée de formation continue dans le domaine de la sécurité.

Pour tout arrêt d'activité égale ou supérieure à 2 ans, le candidat fera l'objet d'un positionnement réalisé par le cadre technique régional coordonnateur.

Présentation

Les formations continues des Brevets Fédéraux sont réservées aux personnes déjà titulaires de l'un des Brevets Fédéraux de la Fédération Française de Natation.

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 15 ans minimum
- Être licencié à la Fédération Française de Natation
- Être titulaire de l'un des diplômes fédéraux de la FFN

Contenu

Mettre à jour les compétences du candidat:

- Dans le domaine de la sécurité
- Dans le domaine pédagogique

Organisation

La formation se déroule en Centre de formation alternant face à face pédagogique et mise en pratique.

- Formation continue des BF1 et BF2: 7 heures
- Formation continue des MSN, BF3 et BF4: 14 heures

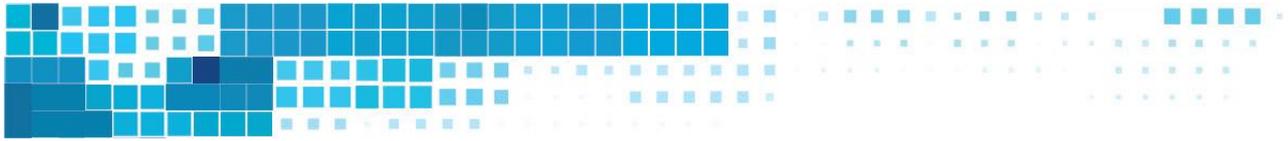
Coût: gratuit pour les bénévoles des clubs

Calendrier: sur la période de janvier à avril

Date limite d'inscription : 15 décembre 2020

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



FORMATION À LA PRÉPARATION ATHLÉTIQUE

Présentation

La Ligue PACA de la Fédération Française de Natation souhaite par l'intermédiaire de ce module de formation apporter aux entraîneurs des groupes avenir et jeunes des clubs « les outils » pour leur permettre d'organiser, de planifier, les séances de préparation physique des athlètes dont ils ont la charge.

Conditions d'accès à la formation

Cette formation est ouverte à tous les éducateurs titulaires d'un diplôme d'entraîneur de natation intervenant régulièrement dans le cadre d'entraînements de groupes de compétition.

Contenu

- Apporter les connaissances théoriques et les bonnes pratiques de la préparation athlétique du nageur, notamment la préparation physique chez les jeunes nageurs.
- Confronter les expériences et partager les savoirs-faire.

Organisation

Cette formation s'organise en deux temps :

- 3 demi-journées en observation dans les structures de haut niveau ou d'accès au haut niveau.
- 3 demi-journées de travail en salle

Coût: 200 € / Prise en charge par les OPCO - bénévoles, nous consulter

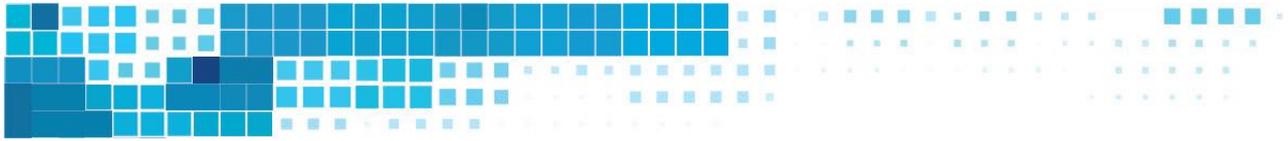
Calendrier: 3 jours sur la période de janvier à avril

Date limite d'inscription : le 15 décembre 2020

Volume: 24 heures

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



FORMATION ANIMATEUR AQUAGYM / NIVEAU 1

Présentation

L'objectif de cette formation est de savoir animer un cours en variant les exercices, tout en sachant se servir de la musique pour inventer et mettre en pratique des chorégraphies simples.

Conditions d'accès à la formation:

Etre éducateurs et éducatrices des activités physiques et sportives portant le titre de MNS (BEESAN, BPJEPS AAN) ou titulaire du BF2 de la Fédération Française de Natation.

Contenu de la formation:

- Comprendre et utiliser la musique
- Apprendre à créer ses cours en musique (chorégraphies)
- Savoir utiliser le matériel à disposition
- Créer des séances structurées
- Mise en situation

Organisation de la formation

Cette formation s'organise sur 1 journée en alternant des séances dans l'eau et en salle.

Coût: 130 € / Prise en charge par les OPCO

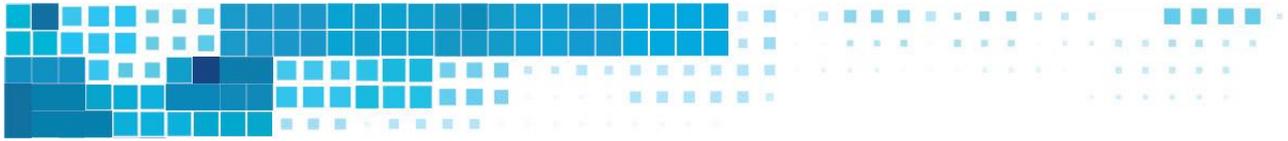
Calendrier: 1 jour durant les vacances de printemps 2021

Date limite d'inscription : le 15 mars 2021

Volume: 8 heures

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



FORMATION ANIMATEUR AQUABIKE / NIVEAU 1

Présentation

L'objectif de cette formation est de savoir animer un cours en variant les exercices, tout en sachant se servir de la musique pour inventer et mettre en pratique des chorégraphies simples.

Conditions d'accès à la formation:

Être éducateurs et éducatrices des activités physiques et sportives portant le titre de MNS (BEESAN, BPJEPS AAN) ou titulaire du BF2 de la Fédération Française de Natation.

Contenu de la formation

- Comprendre et utiliser la musique
- Apprendre à créer ses cours en musique (chorégraphie)
- Savoir utiliser le matériel à disposition
- Créer des séances structurées
- Mise en situation

Organisation

Cette formation s'organise sur 1 journée en alternant des séances dans l'eau et en salle.

Coût: 130 € / Prise en charge par les OPCO

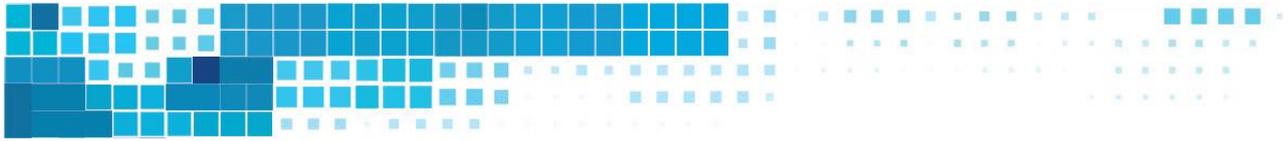
Calendrier: 1 jour durant les vacances de printemps 2021

Date limite d'inscription : le 1er mars 2021

Volume: 8 heures

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



FORMATION ANIMATEUR AQUA JUMP / NIVEAU 1

Présentation

L'objectif de cette formation est de savoir animer un cours en variant les exercices, tout en sachant se servir de la musique pour inventer et mettre en pratique des chorégraphies simples.

Conditions d'accès à la formation:

Être éducateurs et éducatrices des activités physiques et sportives portant le titre de MNS (BEESAN, BPJEPS AAN) ou titulaire du BF2 de la Fédération Française de Natation.

Contenu de la formation

- Comprendre et utiliser la musique
- Apprendre à créer ses cours en musique (chorégraphie)
- Savoir utiliser le matériel à disposition
- Créer des séances structurées
- Mise en situation

Organisation

Cette formation s'organise sur 1 journée en alternant des séances dans l'eau et en salle.

Coût: 130 € / Prise en charge par les OPCO

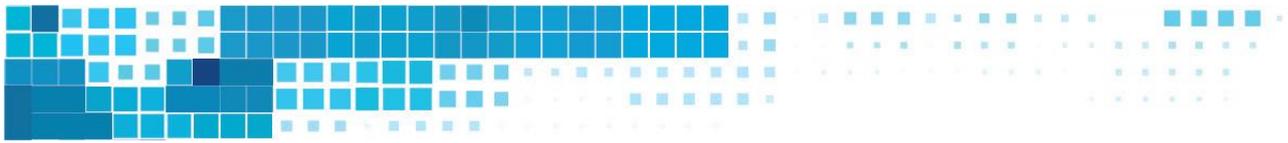
Calendrier: 1 jour durant les vacances de printemps 2021

Date limite d'inscription : le 1er mars 2021

Volume: 8 heures

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



FORMATION CONTINUE ACTIVITÉ « EAU LIBRE »

Présentation

Apparue aux Jeux olympiques de 2008, la natation en eau libre est une discipline en plein essor et la France fait partie des meilleures nations du monde.

Organiser un événement en eau libre, développer cette discipline au sein de votre club peut faire partie de vos objectifs.

L'organisateur, le club, l'éducateur doit se conformer aux règles techniques de la discipline avec une organisation de l'activité en toute sécurité.

Cette formation a pour objectif de donner aux éducateurs tous les outils pour organiser une épreuve d'eau libre et développer cette activité au sein du club.

Conditions d'accès à la formation

Être éducateurs et éducatrices des activités physiques et sportives portant le titre de MNS (BEESAN, BPJEPS AAN) ou titulaire du BF2 de la Fédération Française de Natation.

Contenu de la formation

- Qu'est ce que l'eau libre ? Son histoire, ses caractéristiques
- L'eau libre : pourquoi pas au sein de mon club
- Organiser une manifestation en eau libre
- Le dispositif « Nager grandeur nature » de la Fédération Française de Natation

Organisation: Cette formation s'organise sur 1 journée

Coût: 130 € / Prise en charge par les OPCO - bénévoles, nous consulter

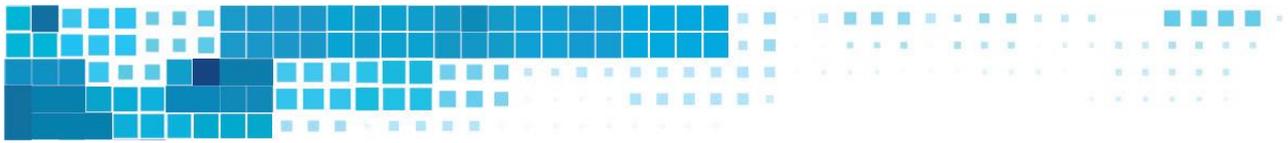
Calendrier: 1 jour en mai 2021

Date limite d'inscription : le 15 avril 2021

Volume: 8 heures

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)



FORMATION ÉVALUATEUR ENF

Pourquoi passer les certifications d'Evaluateur ou Assistant-Evaluateur ENF ?

Participer au processus de l'ENF (Ecole de Natation Française de la FFN) et permettre la mise en place des tests.

Quelle formation, pour quel profil ?

Pour obtenir leur certification, les évaluateurs ENF et les assistants évaluateurs ENF ont obligatoirement suivi les formations correspondantes.

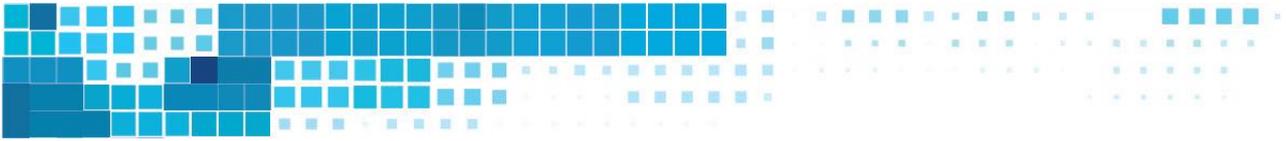
Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation.

Profil des assistants évaluateurs ENF (1,2 et 3):

Toute personne licenciée, âgée d'au moins 14 ans, sans qualification minimum requise, qui souhaite, sous la responsabilité d'un évaluateur, participer au dispositif ENF et ayant suivi la formation « d'assistant évaluateur » correspondante. Il a en charge un atelier ou l'évaluation d'une tâche.

Profil des évaluateurs ENF1 et ENF2

- Les licenciés, majeurs, exerçant une action d'enseignement de la « Natation », titulaires d'un diplôme fédéral FFN correspondant (Brevet Fédéral 1 pour l'ENF1, Brevet Fédéral 2 dans une discipline pour l'ENF2, Moniteur Sportif de Natation pour l'ENF1 et l'ENF2) ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État (Ministère des Sports et/ou Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur) permettant l'encadrement des activités aquatiques et de la natation.
- Les personnes ayant obtenu une certification ENF1 ou ENF2 au sein d'une Fédération du CIAA et licenciées à la FFN.
- Les évaluateurs sont responsables; ils engagent leur signature. Ils sont garants de la bonne mise en oeuvre du dispositif et sont chargés de s'assurer de la compétence des personnes qui évaluent, de leur rappeler les consignes liées à l'évaluation et le sens de leur mission.



Profil des évaluateurs ENF3

- Les licenciés, majeurs, exerçant une action d'enseignement de la « Natation », titulaires d'un diplôme fédéral FFN correspondant (Brevet Fédéral 2 ou BF supérieur dans la discipline concernée, Moniteur Sportif de Natation) ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État (Ministère des Sports et/ou Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur) permettant l'encadrement des activités aquatiques et de la natation.
- Les officiels A de natation course pour l'ENF3 NC; les officiels A water-polo pour l'ENF3 WP ; les officiels D de natation artistique pour l'ENF3 NS ; les officiels A d'eau libre pour l'ENF3 EL. Tous les officiels de plongeon pour l'ENF3 PL.

Les dates des prochaines formations ENF sont :

- ENF 1 : le samedi 17 octobre 2020
- ENF 2 : le samedi 05 décembre 2020
- ENF 3 : le samedi 13 mars 2021

Volume en visio par niveau : 3 heures

Coût : 30 €

Renseignement et inscription erfan@natation-paca.org

Téléphone : Madame Aude Pelle 06 13 64 27 65 (Les lundis, mardis et jeudis)